

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique  
**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation  
**Band:** 39 (1910)  
**Heft:** 10  
  
**Rubrik:** Chants mis à l'étude pour l'année scolaire 1910-1911

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

« 1. Le droit d'infliger des peines corporelles ne peut être refusé au maître. 2. Le maître doit tenir à honneur de les employer le plus rarement possible. 3. L'abus des peines corporelles dénote une culture pédagogique insuffisante. 4. La peine corporelle n'est pas un moyen propre à aider l'élève à apprendre. 5. Elle ne doit jamais être appliquée sans qu'on ait au préalable tenté des moyens psychologiques et usé de l'influence de la famille. 6. Elle ne doit pas nuire à la santé, ni froisser l'honneur et la pudeur de l'enfant. 7. Les excès dans l'application des peines corporelles, commis sous l'empire de la colère, conduisent parfois les maîtres devant les tribunaux. 8. La meilleure méthode pour n'être pas amené trop souvent à user des peines corporelles est une préparation consciencieuse, un enseignement intéressant et une sévère possession de soi-même. »

---

## **Chants mis à l'étude pour l'année scolaire 1910-1911.**

(*Recueil de chants* pour l'Ecole et la Famille, 4<sup>me</sup> édition.)

---

N° 53 : Le cor des Alpes. — N° 58 : Le Grütli. — N° 81 : Dans la forêt (facultatif). — N° 83 : Bon retour. — N° 100 : O mon beau pays. — Ce numéro peut être remplacé par le N° 56 : Mon Helvétie.

**Pour les jeunes élèves.** — N° 3 : Mon village. — N° 36 : Les oiseaux du printemps. — *N.-B.* Les chants susindiqués serviront aux *Exercices de solfège*.

POUR LA COMMISSION : **A. P.**

---

## **AVIS**

---

Le corps enseignant est avisé qu'il trouvera au dépôt du matériel scolaire le cahier pour écriture méthodique droite, cahier adopté par les écoles de la ville de Fribourg. Prix : 8 fr. 80 le cent.

---

